

En matière **d'infrastructures municipales et d'adaptation aux changements climatiques**, les municipalités doivent répondre à des besoins croissants tout en composant avec les inondations, les épisodes de sécheresse et les pressions exercées sur les ressources en eau. La MRC demande au gouvernement du Québec de soutenir davantage le maintien et la sécurisation des infrastructures municipales, la protection de l'eau et la mise en œuvre de solutions d'adaptation correspondant aux réalités régionales, le tout par des programmes stables, récurrents et prévisibles.

La **mobilité vers les pôles régionaux** constitue une autre condition essentielle à la croissance de Vaudreuil-Soulanges. La desserte de transport collectif doit être améliorée pour relier les municipalités aux gares, aux établissements d'enseignement, aux pôles d'emploi et au futur hôpital. La MRC demande également que le parachèvement de l'autoroute 20 soit inscrit au Plan québécois des infrastructures (PQI) puisque ces travaux, à terme, permettront, une meilleure fluidité, une sécurité optimisée pour les usagers et améliorera la résilience des déplacements dans le corridor régional.

La **conservation du patrimoine et la mise en valeur du Parc du canal de Soulanges** représentent une priorité à la fois culturelle, récréotouristique et identitaire. La MRC souhaite obtenir un soutien accru pour restaurer le Petit Pouvoir, préserver les bâtiments d'intérêt et permettre au parc de réaliser pleinement son potentiel pour la population et les visiteurs. Elle demande que les programmes gouvernementaux tiennent davantage compte des réalités des immeubles d'intérêt local et régional.

La pression sur le marché résidentiel rend également nécessaire une intervention accrue en matière de **logements sociaux et abordables**. La MRC demande des programmes plus simples, prévisibles et adaptés aux coûts actuels afin d'accroître l'offre, de soutenir les ménages et de renforcer l'action de l'Office régional d'habitation de Vaudreuil-Soulanges et des organismes sans but lucratif.

La **planification des infrastructures scolaires** doit reposer sur un partage équitable des responsabilités et des coûts entre le gouvernement du Québec et les municipalités. Puisque l'éducation relève exclusivement du gouvernement du Québec, la MRC demande qu'il assume entièrement les coûts liés à l'acquisition des terrains et des immeubles nécessaires à la construction de nouvelles écoles, particulièrement dans un territoire en forte croissance comme Vaudreuil-Soulanges. Elle souhaite également que les nouveaux projets scolaires prévoient des ententes simples et équitables afin de favoriser l'utilisation complémentaire des gymnases, des locaux et des installations sportives ou communautaires par les municipalités et les organismes du milieu.

La MRC invite les candidats des circonscriptions de Beauharnois, de Soulanges et de Vaudreuil, sans égard à leur affiliation politique, à prendre connaissance des priorités régionales et à préciser les engagements qu'ils entendent porter auprès du prochain gouvernement du Québec.